

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°048/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **19 juin 2025**Date d'affichage : **26 juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 25 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints

Marielle BOY, Jean-Michel BRUNET, Violaine PIQUET-GAUTHIER formant la majorité des membres en exercice

Procuration :

Fabrice LOISEAU à Margot MERLE

Absents :

Yveline CORDIER, Gabrielle GUIBERT, Lisa FAURE, Jean-Baptiste CRAFFK, Pierre SAVOLDELLI

Jean-Michel BRUNET a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	7
VOTANTS	:	8

**OBJET : BUDGET COMMUNAL : DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE
CREANCES ETEINTES**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, périodiquement, le Trésorier propose d'admettre en non-valeur des créances éteintes d'une part, et des créances minimes ou des poursuites infructueuses d'autre part.

C'est ainsi que pour plusieurs dossiers dont les créanciers n'ont pu être retrouvés ou les poursuites ayant été sans effets, pour un total de 4 987,71€, il convient d'admettre cette somme en non-valeur.

VU l'état des produits irrécouvrables du budget communal dressé par Monsieur le Trésorier, qui demande l'admission en non-valeur et, par suite, la décharge de son compte de gestion des sommes portées au dit état ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que les sommes dont il s'agit ne sont pas susceptibles de recouvrement;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

DECIDE d'admettre en non-valeur sur le budget communal au titre de l'exercice 2025 la somme de 4 987,71€.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance

Jean-Michel BRUNET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel Brunet", is written over a blue 'X' mark.